

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne

(Europarc)

du tourisme du bjet : BUDGET PRIMITF 2019

Envoyé en préfecture le 05/04/2019 Recu en préfecture le 05/04/2019 Affiché le

ID: 084-258402346-20190328-2019\_CS\_17\_BIS-DE

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mars à 17 h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 mars 2019, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

du Parc naturel régional du Luberon

Une autre vie s'invente ici Délibération 2019 CS 17 du Comité Syndical

Le quorum était atteint avec 63 présents (44) ou représentés (19) pour 51 requis.

## **Etaient présents:**

Mesdames, Danièle NEGRIN, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Mireille BOR, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Sabine GATIN, Dominique SANTONI, Sylvie FARE, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Elisabeth

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, André BERGER, Paul GRANIER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Claude BADOC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Alain SAGE, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Frédéric SACCO, Paul FABRE, Christian CHENEZ.

## Avaient donné pouvoir :

## Mesdames

Mariane DOMEIZEL à Geneviève JEAN Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT Christiane NAJI à Gisèle MAGNE Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS

## Messieurs

Sergio ILOVAISKY à Mickaël CAVALIER Michel RUFFINATTI à Roland PETIET Félix BOREL à Alain SAGE Philippe ROUX à Jacques DECUIGNIERES Christian AUTARD à André BERGER Didier PERELLO à Jean-Pierre LEROUX Francis FARGE à Claude BADOC Christian RUFFINATTO à Alain CAHOUR Jérôme DE LUCA à Sabine GATIN Pascal DEPOISSON à Mireille BOR Philippe DAUMAS à Paule DAPRES

Jean-François LOVISOLO à Dominique SANTONI

Était également présente : Isabelle CHANOURDIE, suppléante de la commune d'Ansouis

Etaient excusés: Mesdames Danielle BRUN, Noëlle TRINQUIER.

Messieurs Rémy RAYE, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Julien AUBERT Parc naturel regional du Luperon 600 place Jean-Jaures 612 84404 Apr. Cedex

Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Colfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Envoyé en préfecture le 05/04/2019 Reçu en préfecture le 05/04/2019 Affiché le

ID: 084-258402346-20190328-2019\_CS\_17\_BIS-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le débat d'orientation budgétaire du Comité Syndical du 9 janvier 2018,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité avec 1 abstention :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2019 comprenant ses annexes, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de la manière suivante :

Ø section de fonctionnement :

5 694 000 €

Ø section d'investissement :

3 155 600 €

- ADOPTE les projets d'actions proposés ainsi que leurs plans de financement,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents et conventions nécessaires pour mener à bien ces opérations dans la limite des crédits inscrits.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

**Dominique SANTONI** 

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 1 - Budget primitif 2019